

# La lettre de la circonscription de TOUL

Numéro 12 du 04 avril 2022



## 1. Réunion des directeurs du 24 mars 2022

Vous trouverez en PJ le diaporama ainsi que le CR de cette réunion.

## 2. Défi : à l'école, j'y vais autrement

Du 2 au 22 mai 2022, la CC2T propose aux écoles élémentaires de son territoire de participer au défi "A l'école, j'y vais autrement". L'occasion de profiter du retour des beaux jours pour lutter contre la pollution de l'air et tester de nouveaux modes de déplacement.

### Le principe

Le défi concerne les élèves, l'équipe enseignante et les personnels administratif et technique. La participation s'enregistre à l'échelle de chaque classe.

Le principe consiste à comptabiliser pendant une période de trois semaines le nombre de participants se rendant à leur établissement scolaire en modes actifs : à pied, à vélo, en roller ou en trottinette (non électrique).

### Pour participer

Chaque établissement souhaitant participer s'inscrit via un référent identifié sur le site Internet <https://defi-jyvais.fr>

Un « code établissement » est fourni au référent. Ce code sera transmis aux responsables des classes souhaitant participer.

Chaque responsable de classe crée ensuite un « compte participant » pour enregistrer les participations quotidiennes de sa classe : nombre d'élèves venus en modes actifs et éventuellement les distances parcourues.

### Un événement solidaire

Les kilomètres parcourus sont cumulés pour être convertis en dotation financière au bénéfice d'une entité œuvrant dans les domaines des mobilités actives, de la solidarité ou de la santé.

## 3. Actions artistiques

Il nous est rappelé par la DSDEN que, les équipes pédagogiques doivent renseigner les actions artistiques de l'année scolaire sur Adage suivant les actions ci-dessous listées.

Pour rappel, Adage est une plate-forme numérique du Ministère dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Elle est accessible par le portail Arena.

Les actions à renseigner sont les suivantes :

\* les projets collectifs : chorale, orchestre, ...

\* les projets fédérateurs et ceux en lien avec les résidences d'artistes ou les itinéraires culturels : les parcours-opéra, au cœur de l'œuvre, ...

\* les actions et évènements culturels plus ponctuels : concerts, visites au musée, rencontre avec un artiste, la grande lessive, la nouvelle de la classe, ...

**Ce recensement permet notamment aux équipes d'avoir une vision plus fine du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève durant sa scolarité.** Il valorise aussi le travail et l'engagement des équipes au service du "100% EAC". D'autre part, les demandes de subvention des projets fédérateurs ne peuvent se faire que par le biais d'Adage.

## 4. Commission de maintiens

Comme convenu, nous avons étudié 32 dossiers de demandes de maintien ou de passage anticipé vendredi. La commission a porté un avis étayé et je m'y suis appuyée pour émettre le mien.

Je vous rappelle qu'il ne s'agit que d'un avis consultatif. Pour autant, je vous rappelle également que « Le redoublement a un effet négatif sur les trajectoires scolaires et est un déterminant important du décrochage scolaire » (CNETCO).

Par ailleurs, il doit impérativement s'accompagner en amont puis en aval, d'une prise en charge particulière au sein de la classe et d'un ensemble d'adaptations, ce que je n'ai pas forcément pu mesurer.

Nous vous accompagnerons l'an prochain sur ces adaptations et les organisations possibles de classe/d'école, pour prendre en charge les difficultés et vous donnerons un certain nombre d'autorisations quant aux projets envisageables.

Quelques dossiers arrivés trop tardivement n'ont pu être étudiés ; ils le seront rapidement afin que vous puissiez avoir un retour avant la fin de la semaine.

## 5. Accueil des élèves ukrainiens

Comme convenu, vous trouverez sur le site de la circonscription des ressources pour l'accueil des élèves ukrainiens : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-circos/ientoul/spip.php?rubrique542>

## **6. Missions du RASED**

Comme j'ai pu l'exprimer dans la note de service spécifique sur les interventions du RASED, les résultats les plus efficaces sont ceux issus d'interventions massées.

Il m'appartient donc régulièrement et eu égard au profil de certaines écoles, de faire des choix, même s'ils sont quelquefois extrêmement difficiles.

Je tiens donc à rappeler que c'est le cas depuis deux périodes pour le secteur de COLOMBEY LES BELLES et que j'ai sédentarisé un maître E sur une seule école et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cela n'empêche pas l'aide indirecte, mais je souhaite qu'il poursuive le travail de grande qualité qu'il y mène pour deux classes à triple niveau, dont une particulièrement difficile.

Je regrouperai l'ensemble des membres du RASED de circonscription le 02 mai à compter de 14h à l'IEN et nous verrons ensemble si d'autres choix de ce type doivent être conduits.

## **7. 170<sup>ème</sup> anniversaire de la médaille militaire (Toul)**

Samedi 14 mai dès 09h00, Square des Médailleurs Militaires, aura lieu la cérémonie des 170 ans de la médaille militaire (remise pour la première fois en mars 1852 au Carrousel du Louvre).

A cette occasion, le président de cette association, en lien avec la municipalité de Toul souhaiterait que 2 classes de CM1 et/ou CM2 soient présentes.

- L'une pour chanter la Marseillaise en début de cérémonie ;
- L'autre pour lire ou dire des citations fournies par l'association, se rapportant à l'histoire de cette médaille, en milieu de cérémonie.

Merci de me faire connaître les classes toulouses volontaires afin que les éléments nécessaires puissent être fournis.

## **8. Association de circonscription**

Comme évoqué lors de la récente réunion de directeurs, nous souhaitons remettre en place une association de circonscription.

Toute personne intéressée pour faire partie du bureau est conviée à une réunion lundi 25 avril à 17h30 à l'IEN.

## **9. Stagiaires M1 chez des MAT**

Les Etudiants M1 (Etudiants mis en stage de pratique accompagnée) actuellement en stage chez les EMF et MAT doivent être placés en responsabilité pédagogique pour être évalués.

Cette responsabilité pédagogique est partielle. Les étudiants mènent la classe de façon la plus complète possible (les 2 derniers jours ils doivent prendre en charge la classe toute la journée - préparations et corrections comprises) MAIS ils doivent le faire en présence de l'enseignant de la classe.

Il en est de même pour les stagiaires M2 EPA (Etudiants en pratique accompagnée) ....

En cas d'absence du titulaire ces stagiaires ne peuvent prendre la classe seuls .... S'il n'y a pas de remplaçant, ils doivent être mis en stage d'observation simple dans une autre classe mais ne peuvent être seuls.

Seuls les EPR (Etudiants en pratique en responsabilité) qui ont signé un contrat à 1/3 tps et qui remplacent les PE qui partent alors en stage peuvent (et même doivent) rester seuls dans la classe.

## **10. Permanences des Conseillères Ressources Humaines de Proximité**

Vous trouverez en pièce jointes les permanences délocalisées pour la période du 25 avril 2022 au 30 juin 2022.

Les sollicitations sont à adresser :

- sur [ce.crh54@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.crh54@ac-nancy-metz.fr)
- ou sur PROXIRH, via le portail Arena - Gestion des Personnels - Services RH

## **11. Solidarité enfants ukrainiens**

Nous recherchons, pour les enfants hébergés au CFA de TOUL en attente d'une résidence fixe :

- 3 tableaux
- Des albums de littérature de jeunesse et des livres
- Des jeux de société, de construction...

Le tout peut être déposé à la circonscription jeudi ou vendredi

MERCI